

COMMUNE DE



Séance du 24 mars 2021  
Résolution No 7/2021

**Résolution relative à la création d'une commission ad-hoc « Plan d'ombrage »**

---

Vu la résolution « pour la création d'un plan d'ombrage » déposée par Madame Fanny Wisard ;

Vu la volonté de traiter cet objet avec une participation plus large que celle des commissions permanentes ;

Le Conseil municipal

DECIDE

Par 11 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions,

1. De former une commission ad-hoc « Plan d'ombrage », pour étudier les possibilités de supprimer les îlots de chaleur sur la place communale et la place de jeux « Gris-Rose »;
2. De nommer à la présidence de cette commission ad-hoc, Madame Fanny Wisard ;
3. D'ouvrir cette commission ad-hoc aux élu-e-s qui le souhaitent.

Carole DISTASI  
Présidente

Patrick ARTER  
Secrétaire

Puplinge, le 24 mars 2021